

N° 129927-2021/1-ACTS/DCJS

Date du : 8 novembre 2021

Rapport de présentation

OBJET : Portage de la stratégie jeunesse provinciale pour la période 2021 à 2025

PJ : Un projet de délibération

La jeunesse au sein de la collectivité

Les adolescents (11-18 ans) et les jeunes adultes (18-25 ans) représentent 21 % de la population de la province Sud. Des enquêtes statistiques récentes (recensement, baromètre santé/jeunes...) font état de constats préoccupants pour cette jeunesse :

- chez les adolescents : temps passé sur les écrans importants, absentéisme, obésité, difficultés d'accès aux soins, sentiment d'insécurité, comportements à risques précoces, implication dans les faits de délinquance ;
- chez les jeunes adultes : taux élevé de chômage, difficultés d'accès à un emploi stable et au logement individuel (décohabitation), inégalité d'accès au TICS, défaut d'orientation.

En Nouvelle-Calédonie, de manière générale, les jeunes connaissent de fortes disparités en termes de réussite éducative et d'exposition aux risques sociaux et environnementaux en fonction de leurs communautés d'appartenance et de leur environnement social.

Pour la province Sud, les jeunes forment un public à la croisée de divers champs d'interventions provinciaux tels que la politique « jeunesse et sport » de soutien au développement des activités socio-éducatives, la promotion de la culture, l'action sanitaire et sociale, les mesures d'aides à l'emploi ou au logement...

La famille, la parentalité, la construction d'une communauté de soutien et de liens autour de chaque jeune sont essentielles à son épanouissement. L'engagement des jeunes dans des activités sportives, artistiques, culturelles ou de loisirs organisées à leur profit est également indispensable à leur développement positif. Aussi afin d'améliorer la vie des jeunes, la province Sud a décidé de s'appuyer sur le modèle de prévention Planet Youth, très facilement transférable à toute les communautés.

Un diagnostic de l'action provinciale en faveur de la jeunesse a été réalisé en avril 2021 et a permis de recenser 73 actions sectorielles conduites par la province et visant directement ou indirectement les jeunes. L'effort

financier global de la collectivité a été évalué à près de 3,2 milliards de francs CFP. Il se concentre sur divers enjeux :

- la réussite éducative ;
- la pratique d'activités culturelles, sportives et de loisirs ;
- la formation, l'insertion professionnelle ;
- l'exercice de la citoyenneté ;
- la vie étudiante.

Bien que prenant en compte la diversité des problématiques, cette action émettée est peu lisible tant pour les partenaires que pour les administrés ce qui obère la coordination des acteurs autour de la priorité jeunesse.

L'articulation des interventions provinciales autour d'objectifs communs permettrait de mieux anticiper les défis que rencontrent la jeunesse à court et moyen terme et d'y apporter des réponses « impactantes ».

Les objectifs de la délibération

En réponse à ces constats, il est proposé de doter la collectivité d'une feuille de route, qui permette, à partir des dispositifs existants et des projets structurants de la mandature, de développer une approche globale des problématiques et des besoins des jeunes âgés de 12 à 25 ans sur la période 2021-2025.

La stratégie jeunesse tient une place adéquate dans l'écosystème de stratégies existantes tant en interne qu'à l'extérieur de la collectivité. En interne, elle s'aligne sur les ambitions qui visent les jeunes dans le Plan stratégique adopté par l'Assemblée le 12 mai 2021, et prend en compte les objectifs du plan provincial de prévention de la délinquance (2019-2022) et de la politique éducative provinciale (2020-2023). A l'externe, les cadres stratégiques du gouvernement sont également pris en considération (Plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, plan jeunesse, projet éducatif) ainsi que le Cadre régional de développement de la jeunesse dont le suivi est assuré par la Communauté du Pacifique Sud.

Un objectif global est visé : « Améliorer les conditions d'autonomisation des jeunes de la province Sud. Permettre à l'action provinciale en faveur de la jeunesse de gagner en lisibilité et en cohérence. ». Quatre objectifs spécifiques sont déclinés :

- protéger les jeunes (veiller sur leur condition physique, morale et affective) ;
- accompagner les jeunes dans leurs parcours de réussite ;
- contribuer à l'épanouissement et l'engagement citoyen des jeunes ;
- adapter la gouvernance de la politique jeunesse.

Enfin la présente stratégie prévoit des modalités de suivi et d'évaluation distinctes et ouvre la voix d'une gouvernance partenariale qui tend vers l'implication des jeunes eux-mêmes.

Les principales actions proposées

Les actions prévues dans le cadre du titre 1 visent à une meilleure information et prise en charge des jeunes vulnérables et de leur famille. Elles prévoient l'accompagnement par la province des actions de prévention sanitaires ciblées sur les jeunes, une prise en charge adaptée au sein des centres médico-sociaux et notamment le recours à l'activité sportive pour lutter contre les addictions et la sédentarité.

Sur le plan social, le décrochage scolaire et les difficultés des parents dans l'exercice de leurs responsabilités parentales sont désignées comme des enjeux de premier plan donnant lieu à une montée en puissance des dispositifs d'action sociale existants tels que le module de rappel à la responsabilité parentale ou encore les mesures d'actions éducatives.

Enfin, le projet de foyer pour mineurs délinquants de Néméara (Bourail) est ici envisagé comme un outil au service de l'objectif d'apporter des solutions pérennes à l'exclusion des jeunes en difficultés. La province se propose d'être motrice d'une discussion pays nécessaire à la mise en cohérence des acteurs œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfance.

Le titre 2 est centré sur l'accompagnement des jeunes dans leur parcours de réussite, en premier lieu éducatif, à travers le développement, au sein de l'Espace jeunes, d'une activité de pré-information sur l'orientation scolaire, en parallèle de son activité d'orientation professionnelle menée en lien avec la DEL. Les dispositifs d'excellence (internats d'excellence, bourses et prix) sont promus en tant qu'outils provinciaux au service de la réussite éducative de tous. Enfin, les difficultés d'accès à l'emploi et au logement sont posées comme un double défi pour les jeunes, qui trouve une réponse à travers les dispositifs tels que : le dispositif d'insertion par le logement et par l'emploi (DILE) et le passeport premier logement.

Le titre 3 est intimement lié à la nécessité de soutenir l'épanouissement des jeunes, dont l'engagement citoyen est une forme d'expression. Il entérine le déploiement, sur la période de mise en œuvre de la stratégie, du pass'port et culture. La province consacre également la poursuite de ses efforts en matière d'accueil et de mise à disposition de volontaires du service civique. Au-delà, elle s'engage à mener une action volontariste pour soutenir des projets portés directement par les jeunes ou leurs établissements scolaires dans les domaines de la transmission de la culture, de l'égalité femmes/hommes et du développement durable.

Le titre 4 prévoit les modalités de pilotage de la présente stratégie avec la désignation d'un référent au sein de la direction de la culture, de la jeunesse et des sports, de son suivi et de l'organisation des réunions annuelles du Comité de suivi partenarial. En outre, la province, à travers l'adaptation de la gouvernance de la politique jeunesse, poursuit un but d'objectivation de la situation des jeunes sur son territoire, se traduisant par la réalisation d'enquêtes sur les adolescents et les jeunes adultes, au travers notamment du dispositif « bien dans ses claquettes » mené en partenariat avec l'Agence Sanitaire et Sociale de Nouvelle-Calédonie.

Suivi et évaluation

Des indicateurs ont été construits pour le suivi de chacune des 26 activités que compte la stratégie jeunesse. Ils feront l'objet d'un suivi en interne et d'un « reporting » annuel.

D'autres indicateurs ont été sourcés dans les principaux travaux statistiques existants sur la jeunesse pour une évaluation externe à terme de l'impact de la stratégie en lien avec les résultats attendus. Ils sont listés ci-après :

Objectif global	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs de résultat
Améliorer les conditions d'autonomisation des jeunes de la province Sud. Permettre à l'action provinciale en faveur de la jeunesse de gagner en lisibilité et en cohérence.	1.Protéger les jeunes	Les jeunes sont régulièrement informés sur les risques sanitaires auxquels ils sont exposés et bénéficient d'une prise en charge adéquate.	Date de la dernière visite chez un professionnel de santé chez les 10-18 ans.
		Les parents sont impliqués dans la lutte contre le décrochage et les dynamiques d'auto-exclusion des jeunes.	Absentéisme scolaire sans permission au cours des 30 derniers jours chez les 10-18 ans.
		Les problématiques des jeunes mineurs les plus vulnérables sont prises en charge dans leur globalité	A définir.
	2.Accompagner les jeunes dans leurs parcours de réussite	Les jeunes sont accompagnés dans leur orientation scolaire et professionnelle	Amélioration du niveau de diplôme des 25-34 ans ; Niveau de diplôme des jeunes kanak et des jeunes wallisiens entre 25 et 34 ans.
	Les talents sont repérés et soutenus	Nombre de lauréats des prix d'excellence, du prix d'encouragement à la recherche (PER) et de la Bourse d'enseignement artistique (BEA).	

		Les jeunes adultes sont accompagnés vers l'emploi et l'accès au logement	Nombre de NEET ; Mode d'hébergement des demandeurs âgés de moins de 30 ans.
3. Contribuer à l'épanouissement et l'engagement citoyen des jeunes		L'accès des jeunes aux divertissements et aux loisirs sportifs et culturels est soutenu.	Nombre d'adolescents déclarant ne jamais faire du sport en dehors des heures de cours ; Date de la dernière activité culturelle (déclinaison par genre).
		L'engagement des jeunes au service de la collectivité est valorisé.	Part des jeunes déclarant avoir déjà réalisé une activité de volontariat dans sa tranche d'âge (déclinaison par genre).
		Les jeunes ont accès à leur histoire et leur culture.	Pourcentage des jeunes déclarant avoir quelqu'un dans leur entourage qu'ils peuvent interroger sur leur culture (déclinaison par genre).
4. Adapter la gouvernance de la politique jeunesse		La situation des jeunes sur le territoire de la province est objectivée	Indicateurs fournis par l'enquête « bien dans ses claquettes ».
		Le pilotage transversal en interne est organisé et prévoit l'implication des jeunes	Création au sein de l'espace Jeunes d'un collectif jeunes
		Des partenariats structurants sont établis	Partenariat dans le cadre de l'agence sanitaire et sociale

Tel est l'objet du projet de délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.